

Les busards dans la Loire

Bilan de la saison de reproduction 2024



Agir pour
la biodiversité

Photo page de garde : Femelle de busard Saint-Martin © Vincent Miquel

Citation du document :

Tranchand B., 2024. *Les busards dans la Loire, Bilan de la saison de reproduction 2024.* LPO AuRA DT Loire. 12 pages.

Merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette saison « Busard » : les bénévoles, stagiaires, volontaires en service civique et salariés de la LPO, qui ont recherché et suivi les couples, participé au montage de la volière pour le taquet, assuré le nourrissage des poussins, sans oublier les agriculteurs et propriétaires qui nous ont autorisé à protéger les nichées dans leurs parcelles.

Derek Holzer, Robin Tixier, Margaux Dumoulin, Bénédicte Canal, Boris Juillard, Simon Arnaud, Emmanuel Véricel, Marie-Hélène Chillet, Daniel Chillet, Michael Ham, Laure Ham, Lydie Dubois, Pascal Dubois, Yannick Carteron, Frank Goutaudier, Philippe Descollonge, Alain Magnin, Jérôme May, Catherine Peyrard, Martine Desmolles, Nicolas Lorenzini, Joël Vial, Rémi Siracusa, Paul Adlam, Fabienne Chapuis, René Diez, Magalie Dubois, Marion Crégniot, Vincent Miquel, Valentin Bertrand, Valérie Giraud, Michèle Meyer, Anne Brunel, Pascale Billard, Pascal Joly, Pascal Ferlat, Kevin Courtinel, Jean-Luc Guyot, Régis Rosier, Anne-Marie Ruillat, Léa Bourseau, Pierrick Sorlin, Côme Berinchy, Mélina Trillaud, Laurent Essertaize, Delphine Seigle, Christian Loup, Chloé Louche, Celia Tricoche, Arthur Château, Florent Barthe, Laïta Cardin, Pascal Chaize.

Contexte

Depuis plus de 20 ans, des bénévoles et salariés de la LPO réalisent le suivi de la reproduction des busards et la protection des nichées se trouvant dans des parcelles cultivées.

Un rapport est rédigé chaque automne pour présenter les résultats au niveau régional par le coordinateur de l'action. Le présent bilan départemental fait état des résultats du suivi des trois espèces de busards dans les différentes zones géographiques du département de la Loire.

Busard cendré

En 2024, 23 nids de Busards cendrés ont été découverts et suivis. Notons que 5 couples supplémentaires ont été observés sans qu'une reproduction n'ait pu être prouvée, portant le total des couples présents à 28.

Sur les 23 nids, 11 se trouvaient dans des friches ou des coupes forestières et 12 dans des parcelles agricoles : 2 dans du ray-grass, 1 dans une parcelle de méteil, 7 dans des prairies de fauche naturelles, et 2 dans des prairies humides (considérées comme parcelles « agricoles » car pâturées ou gyrobroyées en fin de saison). Nous avons tenté d'intervenir sur l'ensemble des nids se trouvant dans des parcelles agricoles pour protéger les pontes ou les nichées des interventions mécaniques, du dérangement par le bétail ou de la prédation. Les conditions météorologiques catastrophiques du printemps (pluie en abondance et froid) ont eu un fort impact négatif sur la reproduction de l'espèce. Des couples ont tout d'abord délaissé les friches pour s'installer dans les prairies de fauche naturelles, relativement hautes et denses tôt en saison. Ensuite, de nombreux échecs ont été constatés tout au long de la saison, probablement à cause de la pluie et de la verse de la végétation. De plus, les proies semblaient peu abondantes sur certains secteurs car nous avons constaté des apports de proies parfois très rares et observé des femelles sortir des nids en période de couvaison pour aller s'alimenter, les mâles ne rapportant pas assez de nourriture.

Sur les 23 couples nicheurs, seulement 13 ont donné des jeunes volants (9 dans les friches et 4 dans des parcelles agricoles) et 10 ont échoués (2 dans les friches et 8 dans les parcelles agricoles). Au total, 31 jeunes se sont envolés dont 10 issus des nids protégés.

Tableau I : Bilan de la reproduction du Busard cendré en 2024 dans la Loire.

Nombre de :	
Nids trouvés	23
Nids en échec à cause des récoltes	1
Nid en échec pour d'autres raisons (météo, prédation...)	9
Nids avec intervention	12
Nid avec au moins un jeune volant	13
Jeunes à l'envol	31
Jeunes à l'envol depuis le taquet	2
Productivité des nids ayant au moins 1 jeune à l'envol	2,4
Productivité globale	1,35

Résultats par secteur

➤ **Jarez : 10 nids, 1 échec, 23 jeunes volants**

Deux couples ont niché sur la commune de Saint-Martin-la-Plaine, dans deux prairies de fauche naturelles où les nids ont été protégés avec succès. Le premier, près du lieu-dit Cailloux blanc, contenait 4 poussins, mais finalement seulement 3 se sont envolés. Le second, à Charmet, contenait 3 œufs et 3 jeunes se sont envolés.

À Genilac, 3 couples étaient présents dans le secteur de la Micallière. Un couple a niché avec succès dans la grande friche, menant 3 jeunes à l'envol. Un second couple a niché dans la petite friche rectangulaire se trouvant à proximité et a mené 2 jeunes à l'envol. Un troisième couple s'est installé dans une prairie de fauche au-dessus des friches, comme en 2023, mais a échoué. En effet, la femelle ne restait pas au nid, et a fini par abandonner sa ponte de 3 œufs. Ces derniers ont été mis en couveuse, mais il était malheureusement déjà trop tard. Un autre couple était présent dans ce secteur, mais sur la commune de Saint-Romain-en-Jarez (Crêt de Garde Lièvre), dans une prairie de fauche. Le nid, contenant 4 œufs a été protégé et 3 jeunes ont pu s'envoler.

Un couple a été observé près de Bonnevache sur la commune de Genilac également, mais aucun nid n'a été découvert. Ce secteur semble favorable et il sera pertinent de le prospector en début de saison en 2025.

À Cellieu, alors que 5 couples avaient été localisés en 2023, seulement 2 étaient présents cette année dans la zone de friches de Montcéard donnant respectivement 3 et 2 jeunes à l'envol.

Enfin, deux couples ont niché à Valfleury, un dans la friche de la Carelière, donnant 2 jeunes à l'envol, et un second dans une friche proche du cimetière, avec également 2 jeunes à l'envol. Ce site est en réalité un jardin privatif laissé volontairement en libre évolution et les propriétaires sont heureux d'accueillir l'espèce chez eux.

Aucun couple ne s'est installé à Saint-Joseph, où les friches historiques sont maintenant bien boisées. Notons que le Jarez comptabilise cette année près de 75 % des jeunes volants du département !

➤ **Monts du Lyonnais : 6 nids, 5 échecs, 2 jeunes volants**

Les résultats dans les Monts du Lyonnais sont très mauvais cette année puisque sur les 6 nids localisés, 5 ont été en échecs !

Un couple s'est installé dans une parcelle de ray-grass à Chevière, mais l'agriculteur n'a pas voulu mettre en place la protection du nid. Les trois œufs ont été récupérés et mis en couveuse. Le couple n'a ensuite pas été retrouvé dans le secteur.

Comme maintenant depuis plusieurs années, des busards étaient cantonnées près de Montviel à Saint-Barthélemy-Lestra et deux couples se sont installés dans la même prairie de fauche. Les nids ont été piquetés (2 et 4 œufs) afin que l'agricultrice puisse laisser des carrés non fauchés autour de chacun d'entre eux. Malheureusement, l'échec a été constaté avant la fauche (abandon ou prédation ?). A Saint-Martin-Lestra, un couple a niché dans une parcelle de méteil. Les agriculteurs ayant prévu d'ensiler la parcelle pour la semer en maïs ensuite, il a été décidé de récupérer la ponte. Malheureusement, la femelle a abandonné le nid juste avant, ne nous permettant pas de trouver ce dernier. En effet, le mâle ne rapportait pas assez de proie et nous avons assisté en direct à l'abandon du nid lors d'une session d'observation de 7h, sans aucun ravitaillement...

A Saint-Héand, un couple a niché dans la même coupe forestière qu'en 2023, près du Bois Sonnier et a mené 2 jeunes à l'envol. Plus au nord, à Chirassimont, un couple a tenté une reproduction dans la coupe forestière de Clavières mais a échoué.

De plus, notons qu'un couple a été observé en début de saison à Grammond, mais n'a pas été retrouvé par la suite.

Etonnamment, aucun nid n'a été découvert à Marcenod, Saint-Christo-en-Jarez, Saint-Denis-sur Coise ou Fontanes. Ces dernières années, des nids étaient régulièrement découverts sur ces communes.

➤ **Pilat : 4 nids, 1 échec, 6 jeunes volants**

Cette année, 2 couples étaient présents sur le plateau agricole entre Vérin et Chuyer. Un couple semblait s'intéresser à la friche accueillant habituellement un nid, mais finalement les oiseaux ne se sont pas installés puis ont disparu. Le second a construit son nid dans une prairie de fauche et contenait 4 œufs lors du piquetage. Malheureusement, nous avons constaté l'échec juste avant la fauche de la parcelle.

Comme en 2023, un couple était présent dans une friche sur la commune de Véranne, proche du Crêt de la Botte, mais a échoué sa reproduction. Enfin, un couple a mené deux jeunes à l'envol dans une friche à Maclas. Malgré les recherches, aucun couple n'a été trouvé à Saint-Julien-Molin-Molette, Châteauneuf ou Sainte-Croix-en-Jarez.

➤ **Monts du Forez : 4 nids, 2 échecs, 3 jeunes volants**

Pour la partie nord, deux couples ont été localisés sur la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau. Le premier, cantonné sur une parcelle de ray-grass près de la Croix de Chenillat, ne s'est finalement pas installé et a déserté les lieux avant la fauche, probablement à cause de la pluie incessante. Le second, également dans des ray-grass proches du hameau de Pramol, a pondu 2 œufs. Nous avons pu mettre en place une protection autour d'un carré non fauché, mais malheureusement l'échec a été constaté quelques semaines après. La végétation étant très versée, il est probable que le nid ait été abandonné par la femelle.

Malgré plusieurs sessions d'observation, aucun couple n'a été trouvé à Palogneux et Sail-sous-Couzan. Un couple a niché dans une prairie humide à Marols. Une protection électrique a été installée, et sur la ponte de 2 œufs, un jeune s'est envolé. Un nid a été localisé à Merle, dans une zone humide fréquenté par l'espèce depuis plusieurs années. Malheureusement, le nid était déjà abandonné lors de la pose de la protection.

Enfin, un nid a été localisé dans la friche de Fontry à Apinac et 2 jeunes se sont envolés.

Un couple a été noté en début de saison sur un secteur de prairies artificielles à Usson-en-Forez, mais les oiseaux n'ont pas été retrouvés par la suite.

➤ **Nord du département : 0 nid**

Depuis 2018, aucune reproduction n'avait été observée dans le nord du département alors que des couples avaient déjà niché sur les communes de Souternon, Cremeaux, Dancé, Saint-Polgues, Saint-Germain-Laval et Cezay.

En 2023, un mâle nourrissant deux jeunes volants avait été observé à Saint-Marcel-d'Urfé, laissant espérer un retour de l'espèce. Malgré les recherches, aucun busard cendré n'a été observé en 2024 dans ce secteur.

Evolution des résultats

Le tableau et les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des résultats depuis 2011. Les effectifs minimums sont représentés en orange et les maximums en verts.

Tableau II : Résultats sur la période 2011-2024 dans la Loire.

Année	Nb nids	Nb de jeunes total envolés depuis les nids	Nb jeunes envolés avec protection
2011	29	54	8
2012	28	29	4
2013*	16	24	1
2014	23	41	6
2015	35	46	3
2016	36	54	18
2017	20	31	10
2018	17	21	0
2019	27	28	14
2020	36	69	26
2021	43	61	20
2022	30	41	5
2023	35	55	10
2024	23	31	10
Moyenne	28	42	10

*2013 est la seule année où aucun stagiaire n'a été recruté et où la pression d'observation a été très faible.

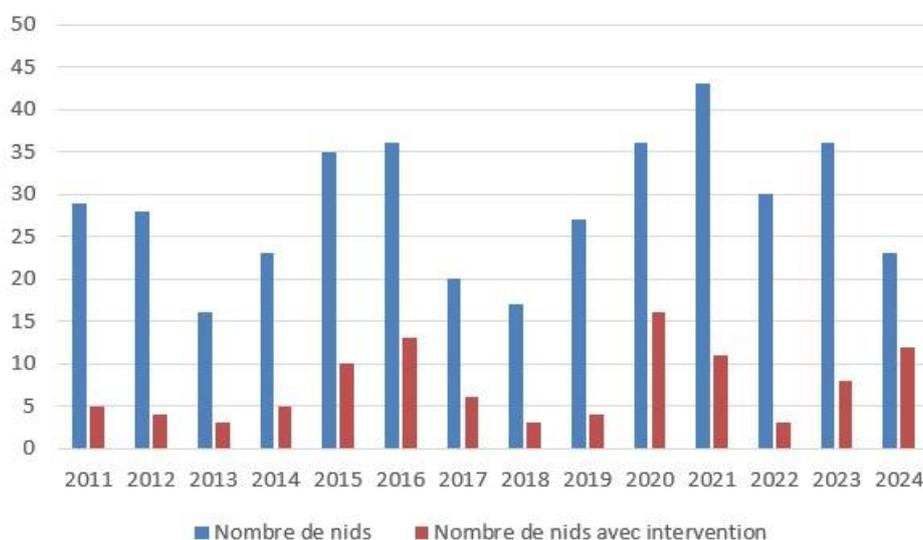


Figure 1 : Graphique de l'évolution du nombre de nids et du nombre de nids avec intervention

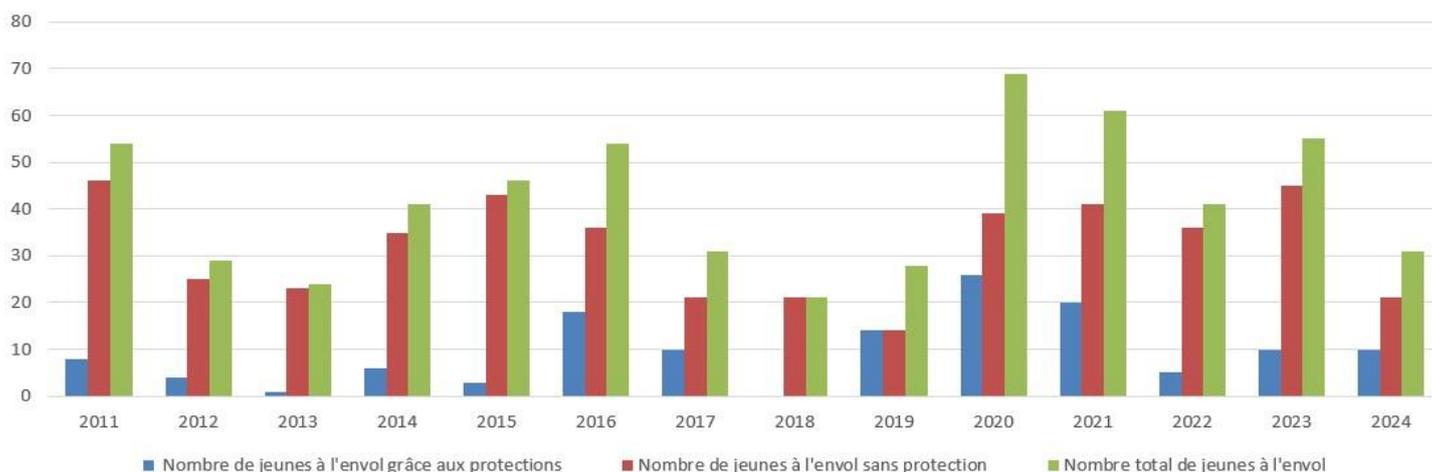


Figure 2 : Evolution du nombre de jeunes par année

Après une baisse du nombre de couples et du nombre de jeunes en 2021 et 2022, les résultats repartaient de nouveau à la hausse en 2023 avant de rechuter considérablement en 2024.

Le nombre de nids découverts et le nombre de jeunes volants en 2024 sont bien inférieurs à la moyenne des 14 saisons passés (28 nids et 42 jeunes). Concernant le nombre de jeunes envolés avec protection, le résultat de cette année est égal à la moyenne (10).

Taquet

Pour la quatrième fois dans la Loire, des jeunes ont été relâchés via la méthode du taquet (2020, 2021, 2023 et 2024).

L'objectif est de faire voler des poussins élevés en centre de soins (issus des œufs sauvés dans des parcelles où la protection n'était pas possible) depuis des friches conventionnées et protégées. Ainsi, nous espérons attirer des adultes nicheurs dans les secteurs où les jeunes sont relâchés.

Notons qu'en 2023, un couple a niché dans une prairie de fauche à seulement 2,5 km du taquet. Cette année, deux jeunes femelles ont été élevées et se sont envolées avec succès depuis la volière le 10/07. Au moins un individu a été observé régulièrement sur le site jusqu'au 24 juillet.



Figure 3 : Montage de la volière en 2024 © Bertrand Tranchand



Figure 4 : Jeunes proches de l'envol dans la volière ©Simon Arnaud

Busard Saint-Martin

Actuellement, aucun suivi spécifique sur le Busard Saint-Martin n'est mené, faute de moyens. Cependant, lors des prospections concernant le Busard cendré, il nous arrive régulièrement de localiser des couples et parfois des nids. De plus, des observations d'oiseaux en parade ou transportant des proies sont saisies par des observateurs sur la base de données de la LPO (www.faune-loire.org) et nous avons fait l'effort autant que possible de passer contrôler ces secteurs pour confirmer la présence de nid et parfois observer le nombre de jeunes à l'envol. Malheureusement, faute de temps et de bénévoles, nous n'avons pas pu mener un suivi de tous les couples localisés et les résultats présentés ne sont donc pas exhaustifs.

En 2024, 30 couples ont été observés mais seulement 18 nids ont été localisés. Des jeunes volants ont été notés pour 9 nids pour un total de 17 jeunes. Trois échecs ont été constatés : deux dans des friches et un dans un ray-grass. Pour ce dernier, il s'agissait du seul nid découvert dans une parcelle agricole. La ponte de 6 œufs a été récupérée le jour de la fauche et envoyée en centre de soin, mais aucun œuf n'a malheureusement éclos. Pour les autres nids, le suivi trop irrégulier n'a pas permis de savoir si des jeunes se sont envolés.

Contrairement au Busard cendré, le Busard Saint-Martin est présent dans notre département en hiver et un suivi des dortoirs est réalisé au niveau national avec un comptage en décembre et un en janvier. Pour l'hiver 2023/2024, le suivi a eu lieu le 16/12/2023 et le 20/01/2024. En décembre, 5 sites ont été suivis dans la Loire pour un total de 12 individus : 7 près de l'aérodrome de Chambéon et 5 sur le plateau de la Verrerie à Saint-Rirand. En janvier, 5 sites ont été suivis mais seulement 5 individus comptabilisés (2 près de l'étang des Germaines à Bussy-Albieux, un sur le plateau de la Verrerie à Saint-Rirand et 2 près de Montcéard à Cellieu). Le comptage va être renouvelé en décembre 2024 et janvier 2025. Il serait pertinent de rechercher les dortoirs dès le mois de novembre 2024 afin de bien localiser les parcelles occupées à surveiller lors des dates officielles du suivi.

Busard des roseaux

Tout comme le Busard Saint-Martin, aucune prospection ciblée sur le busard des roseaux n'a été effectuée.

En 2020 et 2021, un couple avait niché dans un accru forestier sur la commune de Saint-Cyr-les-Vignes. En 2022 et 2023, seule la femelle était présente en début de saison, mais suite à l'absence du mâle, elle avait rapidement déserté le site. L'espèce n'a pas été observée en 2024 sur ce secteur.

L'accès aux étangs favorables à la reproduction de cette espèce dans la plaine du Forez est très compliqué (étangs privés et chassés) et il est probable que quelques couples nicheurs soient présents dans ce secteur.

Localisation des nids

La carte ci-dessous localise les nids de busards cendré et Saint-Martin pour la saison 2024.

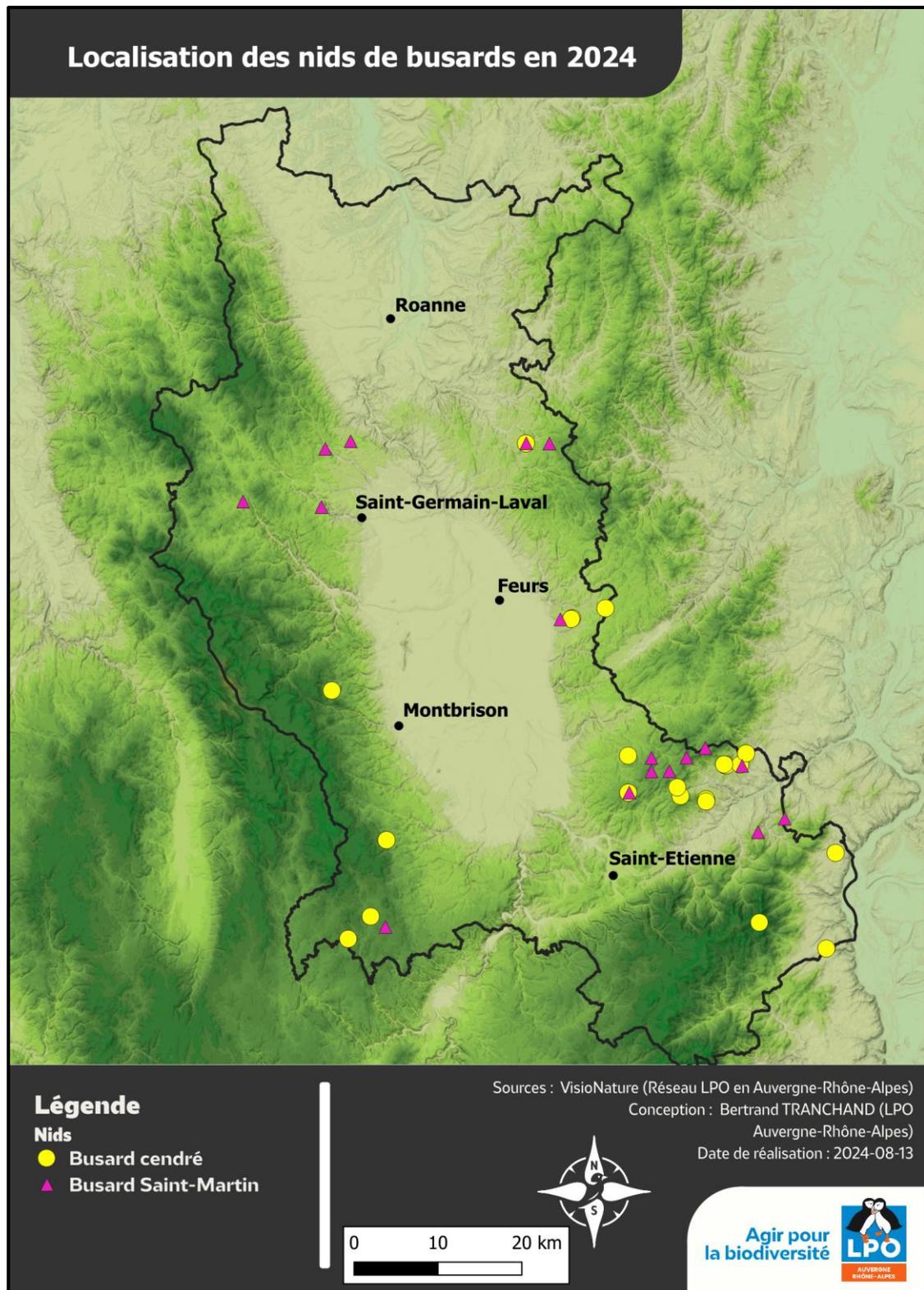


Figure 5 : : Carte de localisation des nids de busards cendré et Saint-Martin en 2024 dans la Loire © Bertrand Tranchand

Sensibilisation

En début d'année 2023, la Direction Départementale des Territoires (DDT), en concertation avec la délégation Loire de la LPO AuRA, a envoyé des courriers à tous les propriétaires de friches connues pour accueillir des Busards cendrés afin de les sensibiliser à l'enjeu de préservation de cette espèce menacée et de transmettre les coordonnées de la LPO.

Fin 2024, il est prévu d'envoyer un courrier aux agriculteurs des communes où les busards se reproduisent régulièrement afin de les sensibiliser à la présence de l'espèce. De plus une plaquette pour présenter les busards et les actions de la LPO en lien avec ces espèces dans la Loire a été réalisée par Derek Holzer, stagiaire « busard » en 2024. Cette dernière est en cours de finalisation.

Gestion de milieux

Début 2024, deux salariées ont été recrutés par la LPO AURA pour réaliser des chantiers d'entretien et de restauration dans des friches du Rhône et de la Loire. Dans notre département, des interventions ont été réalisées sur une coupe forestière appartenant à la commune de Marcenod où des busards cendrés et saint-martin ont déjà niché. Pour l'instant, aucune convention n'est signée, mais la commune est très favorable à nos interventions sur ce site pour préserver ces rapaces. Une seconde friche, à Sainte-Croix-en-Jarez, et pour laquelle nous avons une convention avec les propriétaires, a également bénéficié de travaux de restauration.

En partenariat avec la LPO, Saint-Etienne-Métropole a lancé en 2024 une animation foncière sur les friches « à busards » du Jarez réalisée par la SAFER. Nous avons localisé les sites et avons du temps pour accompagner au mieux ce projet. Les premiers résultats nous laissent espérer la mise en place de conventions sur des sites historiques, notamment sur la commune de Cellieu.



Figure 6 : Chantier dans la friche du Sorbier © Simon Arnaud

Conclusion

Avec seulement 23 nids et 31 jeunes volants, la saison 2024 est une mauvaise année pour la reproduction du busard cendré dans la Loire. La pluie incessante du printemps a retardé les installations et certains secteurs ont été désertés par l'espèce, notamment dans les Monts du Lyonnais. Plusieurs couples ont abandonné les friches et ont préféré s'installer dans les prairies de fauche qui étaient denses assez tôt en saison. Au total, 13 couples ont réussi à mener à bien leur reproduction dont 3 dans des prairies de fauche, 1 dans une prairie humide et 9 dans des friches. Des échecs ont été constatés pour 10 nids dont 8 en milieux agricoles et 2 en friche. Des interventions ont été nécessaires sur 12 nids mais seulement 4 nids protégés ont donné des jeunes volants (10 au total). Le manque de nourriture, toujours à cause la météo catastrophique, a clairement été constaté et semble être la cause d'abandon de nids, tout comme la verse de la végétation. Le taquet, mis en place pour la 4^{ème} fois dans la Loire, a permis à deux jeunes supplémentaires de prendre leur envol.

En 2024, 30 couples de busard saint-martin ont été observés et 18 nids découverts. Le suivi, non exhaustif, a permis de prouver la reproduction de 9 couples pour un total de 17 jeunes à l'envol. L'échec a été constaté pour 3 couples dont 2 dans des friches et un dans un ray-grass (le seul dans une parcelle agricole). Le manque de suivi n'a pas permis de connaître l'issue de la reproduction pour 6 nids.

Aucune reproduction de Busard des roseaux n'a été observée cette année dans le département.

Pour terminer, notons que l'investissement bénévole a été moins important que les années précédentes et qu'il semble primordial de remobiliser des personnes pour la bonne poursuite de ce suivi dans les années à venir.